

Travaux

juillet 2021

Veillez trouver ci-joint la liste des travaux de voirie, d'assainissement, de déplacements doux, du haut débit réalisés à Albi par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois durant le mois de juillet 2021:

Avenue Lattre de Tassigny (entre le giratoire square Rhin et Danube et le pont sur le Causse) :

Travaux de requalification de la voie avec le renouvellement de la chaussée et la création d'un îlot central.

Durant les travaux la circulation se fera en sens unique vers le centre ville, des déviations seront mise en place dans le sens sortant par l'avenue du Loirat, rue de la Mouline et rue Francisco Goya.

Rue du Général Galiéni :

Travaux de renforcement de la chaussée.

Durant ces travaux la circulation est déviée, l'accès pour les riverains est maintenu.

Place Fernand Pelloutier / rue des Jardins :

Poursuite des travaux de réfection des réseaux d'assainissement, d'eau potable et des eaux usées.

Durant ces travaux la circulation est déviée et l'accès pour les riverains est maintenu.

Place du Calvaire :

Poursuite des travaux d'aménagement de la place.

Durant ce chantier l'accès piétons et vélos est maintenu sur le pont de la République le long du parapet.

Rue du Roc (entre la rue Fernandez et la route de Fauch) :

Poursuite des travaux d'effacement des réseaux électriques et de création d'un nouveau réseau d'éclairage public.

Au droit des travaux, la circulation est alternée, le stationnement est

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brigitte Charbonnières
Attachée Presse

Tel : 05 63 49 14 97

Fax : 05 63 49 14 13
brigitte.charbonnieres@mairie-albi.fr

www.mairie-albi.fr

interdit, l'accès pour les riverains est maintenu.

Rue du Roc (entre la place Fernandez et l'hôtel des finances publiques) :

Poursuite des travaux de requalification de la rue sur cette portion. Durant ces travaux la circulation est maintenue uniquement pour les riverains.

L'accès à l'hôtel des finances publiques se fait uniquement à partir de la rue Fernandez jusqu'à la fin des travaux.

Avenue Frédéric Mistral (entre la rue Charcot et la rue Paul Claudel):

Poursuite des travaux de réaménagement des trottoirs .

Durant ces travaux la circulation se fait à sens unique en direction de l'avenue Franchet d'Esperey, une déviation est mise en place dans l'autre sens via la rue Albert 1er.

Avenue Frédéric Mistral (entre la rue Paul Claudel et la rue des Pavillons):

Travaux de renforcement de la chaussée.

Durant ces travaux la circulation sera déviée, l'accès à la place du 19 mars sera maintenu.

Avenue Frédéric Mistral (entre la rue des Pavillons et l'avenue Gambetta):

Travaux de renforcement de la chaussée.

Durant les travaux la circulation sera déviée et l'accès aux riverains maintenu.

Rue Angély Cavallé :

Poursuite des travaux de renouvellement des réseaux et branchements d'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales.

Durant les travaux l'accès pour les riverains est maintenu, des déviations sont mises en place, le stationnement est interdit au droit du chantier.

Rue Lamothe :

Travaux de confortement d'un mur de soutènement proche de la base de loisirs de Pratgraussals.

Durant ces travaux l'accès aux riverains sera maintenu et le stationnement interdit au droit du chantier.

Place de Verdun :

- Fin des travaux de rénovation de l'éclairage public.
Durant ces travaux la circulation se fait en chaussée rétrécie au droit du chantier.

- Début des travaux de requalification des trottoirs devant la gendarmerie et le début de la rue Croix de la Paix.
Durant ces travaux la rue Croix de la Paix sera fermée à la circulation, les accès riverains seront maintenus, le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Route de la Drèche (section comprise entre l'avenue Albert Thomas et la zone commerciale) :

Poursuite des travaux de création d'une voie provisoire dans le cadre des travaux de requalification de la rue.

La circulation est déviée jusqu'au 16 juillet, les accès pour les riverains sont maintenus .

Rue André Imbert :

Travaux de changement des branchements d'eau potable.

Le stationnement sera interdit et la circulation alternée au droit du chantier.

Passage de la Marinié :

Travaux d'extension des réseaux d'eau pluviales et du réseau des eaux usées. Changement de la conduite et des branchements de l'eau potable.

Durant ces travaux la rue sera fermée à la circulation, les accès riverains maintenus et le stationnement interdit au droit du chantier.